

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18 Décembre 2012**

L'an deux mille douze,
Le dix-huit décembre, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 04 Décembre 2012,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme
GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers présents ou représentés	2
Nombre de conseillers excusés :	4
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, MM RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, JEANNOT Christophe, PETRICIG Jean-Michel, PIERRARD Didier, Mme BLOT Laura, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : M. GIRARD Pascal, M. LALLOUETTE Joël, M. EL KHIDER Mustapha, M. DOUBLET Francis.

Pouvoirs : Mme SAINT PIERRE Valérie à M. CABART Jean-Claude, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

**OBJET : FINANCES COMMUNALES : autorisation de remboursement
d'une facture relative au téléphone fixe et internet.
N°12/102**

Considérant que pour le bon déroulement du fonctionnement du cabinet médical, Mme DE MICHIEL Virginie, infirmière, a avancé à Orange les frais de déménagement de la ligne fixe et internet s'élevant à 146.74€.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder, auprès de Mme DE MICHIEL Virginie au remboursement de cette avance d'un montant de 146,74€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de rembourser à Mme DE MICHIEL Virginie la somme de 146,74 € relative à l'avance des frais de déménagement de la ligne fixe et internet

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN